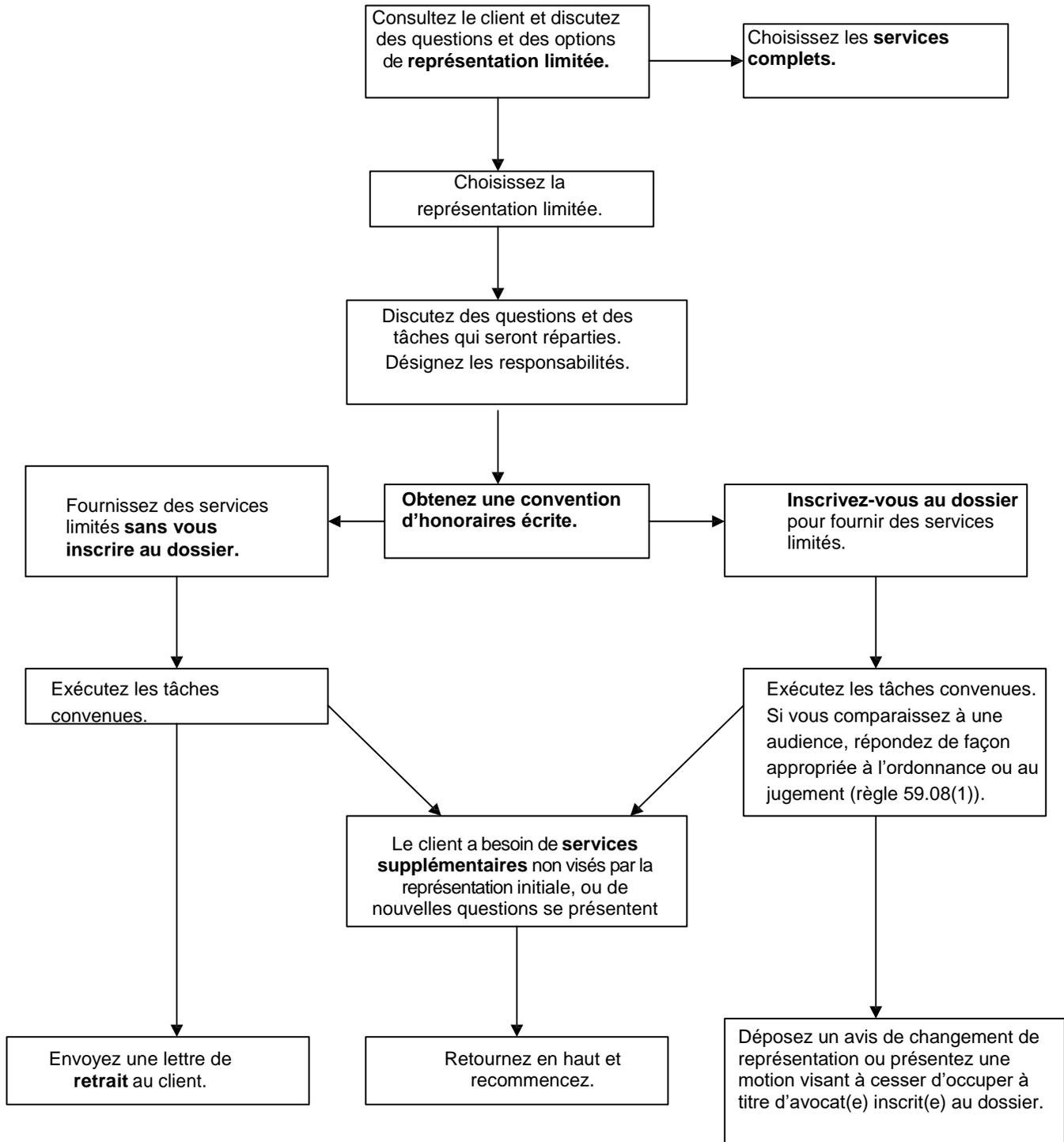


Organigramme de représentation limitée pour les avocats



Ce document est disponible sur practicepro.ca/LimitedScope. Il s'agit d'une adaptation du document *Limited Representation Committee Risk Management Materials at the California Commission on Access to Justice* créé et mis à jour par M. Sue Talia.

Avertissement : Ce document fournit de l'aide aux avocats offrant une représentation de portée limitée et des conseils pratiques sur la façon dont ils peuvent minimiser leur exposition aux réclamations de faute professionnelle. Ce document n'établit pas, n'indique pas, ni ne crée la norme de soins pour les avocats. Ce document n'est pas une analyse complète de l'un des sujets abordés, et les lecteurs devraient mener leurs propres recherches juridiques appropriées. © 2015 La Compagnie d'assurance de la responsabilité civile professionnelle des avocats (« Assurance LAWPRO » ou « LAWPRO »). Ce document peut être adapté pour être utilisé par les avocats et les parajuristes dans leurs pratiques juridiques.

LAWPRO remercie Jurisource.ca pour sa contribution à la traduction de ce document.

Ce document est disponible sur practicepro.ca/LimitedScope. Il s'agit d'une adaptation du document *Limited Representation Committee Risk Management Materials at the California Commission on Access to Justice* créé et mis à jour par M. Sue Talia.

Avertissement : Ce document fournit de l'aide aux avocats offrant une représentation de portée limitée et des conseils pratiques sur la façon dont ils peuvent minimiser leur exposition aux réclamations de faute professionnelle. Ce document n'établit pas, n'indique pas, ni ne crée la norme de soins pour les avocats. Ce document n'est pas une analyse complète de l'un des sujets abordés, et les lecteurs devraient mener leurs propres recherches juridiques appropriées. © 2015 La Compagnie d'assurance de la responsabilité civile professionnelle des avocats (« Assurance LAWPRO » ou « LAWPRO »). Ce document peut être adapté pour être utilisé par les avocats et les parajuristes dans leurs pratiques juridiques.

LAWPRO remercie Jurisource.ca pour sa contribution à la traduction de ce document.